

TARIFICATION SERVICE JEUNESSE 11 / 17 ans

Applicable dès janvier 2019 - Adopté en Conseil Communautaire le 12 décembre 2018

Inscription et tarification à la journée
Ne comprend pas les repas / Comprend : animations et prestations payantes

1/ COTISATION ANUELLE : 20 € (pour tous les participants)

2/ PRESTATIONS PAYANTES

Prestations locales :

	Tarifications jeunesse 11/17 ans pour les résidents de la CC4V	Tarifications jeunesse 11/17 ans pour les enfants scolarisés à la CC4V mais résidant en dehors de la CC4V	Tarifications jeunesse 11/17 ans pour les familles résidant hors CC4V
Taux d'effort	1 %	+ 25 %	+ 50 %
Tarif plancher	4 €	+ 25 %	+ 50 %
Tarif plafond	12 €	+ 25 %	+ 50 %

Dégressivité de :	0,95 % pour le 2 ^{eme} enfant	+ 25 %	+ 50 %
	0,90 % pour le 3 ^{eme} enfant et +	+ 25 %	+ 50 %

Prestations Nationales :

Taux d'effort	1,60 %	+ 25 %	+ 50 %
Tarif plancher	10 €	+ 25 %	+ 50 %
Tarif plafond	20 €	+ 25 %	+ 50 %

Dégressivité de :	1,55 % pour le 2 ^{eme} enfant	+ 25 %	+ 50 %
	1,50 % pour le 3 ^{eme} enfant et +	+ 25 %	+ 50 %

Application de la dégressivité :

- selon le calcul du QF*, au-dessus du tarif plancher jusqu'au tarif plafond inclus
- entre les divers Services Jeunesses

* Quotient Familial